

Conseil syndical

325^e réunion Jeudi 2 mai 2019

Place Gilles-Boulet à 11h45 et local 1066 Ringuet à 13h



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières



Projet d'ordre du jour

1. Premier anniversaire du lock-out (11h45 à 13h)
2. Mot de bienvenue du président
3. Vérification du quorum
4. Désignation d'un président d'assemblée
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Vacance à la vice-présidence aux relations de travail
7. Rapport du VPAS entrant
8. Rapport du comité des relations de travail

Projet d'ordre du jour (suite)

9. UQTR

1. Budget de fonctionnement 2019-2020
2. Abrogation de la Politique d'acquisition et de renouvellement de micro-ordinateurs pour les professeurs réguliers
3. Doyen de la recherche et de la création

10. Tribune des délégués et des déléguées

11. Adoption du procès-verbal de la 324^e réunion du conseil syndical

Projet d'ordre du jour (suite)

12. Information et dépôt de documents :
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (579^e à 582^e réunions)
 2. Agenda syndical de mai 2019
 3. FQPPU
13. Affaires nouvelles
14. Date de la prochaine rencontre : 16 mai 2019
15. Levée de l'assemblée

Point 5

Adoption de l'ordre du jour

Point 5

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 325^e réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

**À la suite d'une proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur...,
il est résolu :**

d'adopter l'ordre du jour de la 325^e réunion du conseil syndical du 2 mai 2019.

Point 6

**Vacance à la
vice-présidence aux
relations de travail
(secrétaire)**

Point 6

Statuts du Syndicat

8.2. Comité exécutif

- h. Si un ou des postes d'officier, autre qu'à la présidence, ne sont pas pourvus lors de l'assemblée générale du mois de mars, ou se libèrent par la suite, le conseil syndical détermine la procédure d'élection pour pourvoir le ou les postes vacants.
- i. Le conseil syndical détermine la date de l'élection et la procédure à suivre lors de la première réunion régulière suivant la vacance.
- j. L'élection a lieu lors d'une réunion du conseil syndical ou lors de l'assemblée générale du mois de mars suivant la vacance.
- [...]
- l. Le mandat des officiers élus par le conseil syndical se termine à l'assemblée générale du mois de mars qui suit.
- m. Le secrétariat fait un appel de candidatures auprès des membres du Syndicat et indique la date des élections au moins sept (7) jours ouvrables avant.

Point 6

Projet de résolution

- CONSIDÉRANT les Statuts du Syndicat;
CONSIDÉRANT la vacance à la vice-présidence aux relations de travail;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif.

**À la suite d'une proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur...,
il est résolu :**

De procéder à l'ouverture du poste à la vice-présidence aux relations de travail à compter du 3 mai 2019, de procéder à un appel de candidature auprès des membres jusqu'au 14 mai 2019 inclusivement afin de combler la vacance, avec un mandat intérimaire se terminant à l'assemblée générale du mois de mars 2020, et de procéder à l'élection au conseil syndical du 16 mai 2019.

Point 7

**Rapport du
VPAS entrant**

Point 7

Préparation pour le "passage du témoin"

- 9 avril
 - formation sur les relations avec les médias avec J. Luckerhoff
 - stratégies de communication
- 15-16 avril
 - rencontre du CRT élu avec le procureur M^e Gabriel Hébert-Tétrault et l'assistante-procureure M^e Andréanne Thibault
 - survol des procédures et règlements
 - prise connaissance des dossiers actifs

Point 7

Préparation pour le "passage du témoin"

- 18 avril
 - participation à la réunion du Comité exécutif
 - rencontre du CX sortant avec les nouveaux élus
-
- 29 avril
 - participation au CRT accompagné de Diane Gagné et Diane Beauchemin
 - cours atypiques
 - direction d'étudiants par les cadres
 - etc.

Point 8

**Rapport du comité des
relations de travail
(VPRT sortante)**

Point 8

- Grief : conséquences du lock-out
 - Bonnes avancées
 - Merci à tous
 - Merci spécial au professeur Le Dinh
- 4 Lettres d'ententes
 - 2 signées cette semaine
 - 2 projets
- Merci de votre support
- Merci à l'exécutif sortant
- Merci aux arrivants

Point 9

UQTR

Point 9.1

Budget de fonctionnement 2019-2020

Point 9.1

Budget de fonctionnement de l'UQTR 2019-2020

Produits

- Produits de **184,9 M\$** (176,5 M\$ en 2018-19, hausse de 4,8 %)
- Réel au 28 février 2019 : 140,2 M\$ (145,9 M\$ au 31 mars 2018)
- Subvention du ministère : **133,1 M\$** (125,8M\$ en 2018-19, hausse de 5,8 %)
- Les produits provenant des entreprises auxiliaires (imprimerie et stationnement) sont passés de 2,2 M\$ en 2013-2014 (réel) à 1,5 M\$ en 2018-2019 (réel). Une baisse de 31,8 % en 6 ans.

Charges

- Charges de **189 M\$** (185,5 M\$ en 2018-19, hausse de 1,8 %)
- Réel au 28 février 2019 : 144 M\$ (153,4 M\$ au 31 mars 2018)
- Masses salariales et avantages sociaux : 78,9 % des charges (79,2 % en 2018-19)

Déficit

- Déficit : **4,1 M\$** (8,9 M\$ en 2018-19)
- Réel au 28 février 2019 : 3,7 M\$ (7,5 M\$ au 31 mars 2018)
- Le plan de redressement prévoit un déficit maximal autorisé de 4,29 M\$.

Point 9.1

Évolution des masses salariales par poste (prévisions budgétaires) :

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Variation 1 an	Variation 5 ans
Direction	5 184 000 \$	5 325 524 \$	5 453 260 \$	6 639 321 \$	5 891 469 \$	-11%	14%
Professeur	49 546 000 \$	51 944 572 \$	52 537 083 \$	54 370 140 \$	55 678 423 \$	2%	12%
Chargé de cours	16 797 000 \$	17 705 592 \$	18 431 300 \$	19 499 022 \$	17 748 151 \$	-9%	6%
Auxiliaire	1 229 000 \$	1 213 863 \$	1 348 813 \$	1 312 020 \$	1 302 393 \$	-1%	6%
Professionnel	16 343 000 \$	17 888 083 \$	17 863 596 \$	18 390 536 \$	19 892 390 \$	8%	22%
Technique	8 760 000 \$	9 777 579 \$	9 020 743 \$	9 324 688 \$	10 330 085 \$	11%	18%
Bureau	9 351 000 \$	9 858 017 \$	9 368 590 \$	9 806 554 \$	9 792 530 \$	0%	5%
Métier et ouvrier	1 733 000 \$	2 029 481 \$	2 018 885 \$	2 008 873 \$	2 104 771 \$	5%	21%
Total salaire	108 943 000 \$	115 742 711 \$	116 042 270 \$	121 351 154 \$	122 740 212 \$	1%	13%
Avantages sociaux	22 295 000 \$	24 824 986 \$	24 907 484 \$	25 604 872 \$	26 634 738 \$	4%	19%
Grand total salaires et avantages	133 662 076 \$	140 567 697 \$	140 949 754 \$	146 956 026 \$	149 374 950 \$	2%	12%

Point 9.2

**Abrogation de la Politique
d'acquisition et de
renouvellement de
micro-ordinateurs pour les
professeurs réguliers**

Point 9.2

Conseil d'administration de l'UQTR

CONSIDÉRANT que cette politique est désuète et ne trouve plus application, puisque les règles relatives à l'acquisition et au renouvellement des ordinateurs pour les professeurs réguliers sont désormais prévues à la convention collective des professeurs et professeures de l'UQTR (2018-2022) et que les règles relatives à l'utilisation des ressources informatiques de l'UQTR sont prévues à la Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications (2013-CA587-07.03-R6282, 17 juin 2013);

Ce que prévoit la convention collective 2018-2022

23.04 b Matériel informatique

L'Université s'assure que chaque professeur bénéficie d'un équipement informatique individuel (ordinateur). Cet ordinateur doit être remplacé par l'Université tous les quatre ans. Si le professeur conserve l'ordinateur pendant une période de cinq (5) ans, l'ordinateur devient sa propriété, s'il en fait la demande.

Secrétariat général de l'UQTR

À la suite d'une intervention des membres professeurs du conseil d'administration, une nouvelle procédure sera mise en place.

Point 9.3

**Doyen de la recherche et
de la création**

Point 9.3

Le Syndicat a mené une consultation parallèle auprès des professeurs pour la nomination du doyen de la recherche et de la création. Le Syndicat mène une telle consultation, car le secrétariat général ne dévoile jamais les résultats officiels.

Ainsi, la consultation du Syndicat a permis de dégager un choix.

À la question : Votre choix porte sur quel candidat?

M. Jean-François Millaire	77 %
M. Tomas Gabriel Bas	7 %
Aucun des candidats	16 %

Le conseil d'administration procédera à la nomination le 13 mai.

Point 10

Tribune des délégués et des déléguées

Point 11

**Adoption du procès-verbal
de la 324^e réunion du
conseil syndical**

Point 11

Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 324^e réunion du conseil syndical tenue le 28 février 2019 ;

CONSIDÉRANT que les délégués ont reçu le projet dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT l'avis des délégués sur la conformité du projet ;

À la suite d'une proposition du professeur..., appuyée par le professeur..., il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la 324^e réunion du conseil syndical.

Point 12

Information et dépôt de documents

Point 12.1

**Dépôt des procès-verbaux
du comité exécutif
(579^e à 582^e réunions)**

Point 12.2

Agenda syndical de mai 2019

Point 11.2

Dates à retenir pour mai 2019

2 mai	1 ^{er} anniversaire du lock-out
2 mai	Réunion du Conseil syndical
8 et 9 mai	Réunion du Comité de promotion
9 mai	Réunion du Comité exécutif
13 mai	Réunion du Conseil d'administration de l'UQTR
16 mai	Réunion du Conseil syndical
22 mai	Réunion de la CDDD
23 mai	Réunion du Comité exécutif
24 mai	Réunion du CIRAC
28 mai	Réunion de la Commission des études

Point 12.3

FQPPU

Point 12.3

- Conseil fédéral du 25 avril (écourté)
 - Rapport du président (Réactions 2 budgets, Forum tunisien de l'éducation, réunion PEN-REP)
 - Virement de 300 000\$ dans Fonds d'aide financière aux membres (1,5M\$)
 - Plan d'action des comités équité, diversité et inclusion et financement et gestion des universités
 - Prévisions budgétaires 2019-2020
- Journées de réflexion sur le plan d'action de la FQPPU (25-26 avril)
 - 4 tables rondes avec panélistes et discussions, lancement d'un ouvrage (*De l'administration à la gouvernance: progrès ou recul?*) et pistes d'action pour le futur
 - Table ronde 1: nouveaux rapports université-société
 - Maxime Ouellet: Transformation des universités institution à organisation (corporation)
 - Luc Bonneville: Entrevues, témoignages de profs sur pressions vécues par profs d'une université
 - Quelques constats:
 - Depuis 1980 modèle néolibéral (globalisation, décentralisation recherche entreprises vers universités, mode hiérarchique des universités, recherche commerciale technosciences concentrées dans quelques universités, sous-financement de l'État, compétition entre les universités et entre les profs, etc.)
 - Tensions vécues par profs (multitâches, dispersion du travail, réponse rapide aux étudiants, règles administratives, pressions sur la recherche publications et subventions, évaluations multiples, etc.)

Point 12.3 (suite)

- Journées de réflexion sur le plan d'action de la FQPPU (25-26 avril)
 - Table ronde 2: Perte de sens de la fonction professorale qui en découle
 - Henriette Bilodeau: Travail, santé et bien-être, état de la situation chez des profs d'un milieu universitaire (SPUQ)
 - Mona Chevalier: L'accompagnement de collègues en perte de sens du métier (ACPPU)
 - Quelques constats
 - 82,5% des profs travaillent régulièrement ou toutes les fins de semaine
 - 47,7% présentent des indices de détresse (épuisement émotionnel, dépression, perturbation du sommeil, etc.)
 - 34,4% en surcharge de travail et 34,4% en grande surcharge
 - 48,6% sentiment d'injustice au travail + problème non-reconnaissance
 - De plus en plus harcèlement entre collègues, mobbing
 - Délégués syndicaux ont besoin de formation pour accompagner profs en détresse
 - Table ronde 3: Redonner son sens à la fonction professorale
 - Olivier Bégin-Caouette: point de vue des acteurs universitaires sur l'autonomie, la liberté et la collégialité
 - Diane Gabrielle-Tremblay: Concilier vie professionnelle et vie personnelle familiale dans carrière professorale
 - Hans Poirier, Pistes de réponse à la surcharge administrative: résultats d'une enquête
 - Quelques constats:
 - Enjeux mères-profs sur carrière, congés de paternité, proches aidants
 - Augmentation des tâches administratives: reddition comptes, courriels, rapports de dépenses, etc. et moins de soutien
 - Déconnexion entre profs et autres employés

Point 12.3 (suite)

- Journées de réflexion sur le plan d'action de la FQPPU (25-26 avril)
 - Table ronde 3: Redonner son sens à la fonction professorale
 - Quelques constats (suite)
 - Autonomie des universités varie au Canada (Québec au centre)
 - Processus décisionnel de moins en moins collégial et plus *top-down*
 - Exigences de reddition de comptes augmentent, mais pas de coordination (ministère, ordres prof, etc.)
 - Table ronde 4: Défense et promotion de la liberté universitaire
 - Guillaume Grenier, cadre juridique et jurisprudentiel de l'exercice de la liberté universitaire
 - Chantal Pouliot, responsabiliser les directions pour consolider l'exercice de la liberté universitaire
 - Quelques constats:
 - Liberté universitaire de plus en plus menacée
 - Liberté académique et d'expression vs devoir de loyauté
 - Protection de la confidentialité des données de recherche (affaire Maillé, prof Pouliot (Laval) doit remettre échange de courriels, défense par le SPUL)

Point 12.3 (suite)

- Journées de réflexion sur le plan d'action de la FQPPU (25-26 avril)
 - Pistes de solutions pour plan d'action
 - 3 enjeux majeurs
 - Liberté académique et universitaire
 - Santé mentale des profs
 - Exercice des congés parentaux
 - Moyens-pistes d'action possibles
 - Recherches, études, documents (ex. : étude SPUQ à l'ensemble des universités, redocumenter nombre d'heures travaillées, étudier cyberintimidation, documenter congés maternité, paternité)
 - Guides pour membres
 - Rencontres avec les délégués syndicaux (tournée)
 - Clauses modèles de cc (ex.: clause SGPUM)
 - Formations (vidéos) pour ensemble des profs et pour officiers syndicaux (aide aux profs en détresse, groupe aide écoute active)
 - Forums d'échanges ou colloques
 - Fonds sur la liberté académique (ex. ACCPU)
 - Institution indépendante: observatoire sur la liberté académique
 - Mutualiser les contrats d'assurance (ex. *Teachers Ontario* pour RR)
 - Responsabiliser les employeurs pour maintenir un milieu sain et sans harcèlement (prévention, détection, action)

Point 13

Affaires nouvelles

Point 14

**Date de la prochaine rencontre:
16 mai 2019**

Point 15

Levée de l'assemblée